

Zones Franches Actu

Lettre d'information de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis

EDITO



Animer, développer, enrichir le réseau ZFU 93, tel sont les maîtres mots de l'action de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis depuis son investissement dans le développement des ZFU de Seine-Saint-Denis. Avec désormais dix ZFU pour notre seul département, le travail en réseau s'impose plus que jamais. S'appuyer sur les expériences des uns et des autres, échanger sur des méthodes de travail, mutualiser les moyens sont essentiels pour proposer un accueil et des services performants aux créateurs et aux entreprises installés sur ces territoires. Dans ce travail de terrain, la CCIP 93 continuera donc son rôle d'animateur de réseau, et s'appuiera sur le travail de chacun pour faire remonter auprès des pouvoirs publics les éventuelles difficultés rencontrées. Nul doute que les deux nouvelles ZFU (Neuilly sur Marne et Aubervilliers/Bobigny/Drancy/Pantin), dont l'une est intercommunale, sauront s'appuyer sur ce réseau pour se développer rapidement.

Danièle Dubrac
Vice-Présidente de la CCIP 93

VIE DE QUARTIER

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION

A l'initiative de Claude ATTIAS, la Fédération Ile-de-France des Entrepreneurs et Libéraux en Zone Urbaine Sensible (FIFEL ZUS) a été créée à SEVRAN. L'objectif de cette association est de fédérer sur l'Ile-de-France les entreprises et professions libérales installées en ZFU ou intervenant en ZUS, de faire le lien entre le développement économique et l'emploi au cœur des quartiers, de regrouper les entreprises dans une démarche d'intégration positive.

ANIMATIONS AUX BEAUDOTTES

En collaboration avec la CCIP 93 et la Ville de Sevrans, l'Association des Entrepreneurs de Beaudottes (AEB) a organisé différentes opérations au cours du 2^{ème} trimestre 2006, notamment, un petit déjeuner sur le thème des contrats aidés, en collaboration avec l'ANPE et le PLIE, une soirée débat sur le thème : "La ZFU peut-elle être une alternative à la délocalisation ?" et enfin un tournoi de football qui a permis des rencontres entre les jeunes des quartiers, les entrepreneurs, la ville de Sevrans et la CCIP 93.

Toujours très dynamique, l'association envisage prochainement un tournoi de basket-ball.

Contact : Victorin GOKPON, Chargé de mission ZFU à la Ville de Sevrans, 01 41 52 17 75

RENCONTRE AVEC...

Cédric NADOTTI, dirigeant de DI services, EURL créée en avril 2004, implantée dans les locaux de la pépinière d'entreprises, 1 rue Auguste Renoir à Aulnay-sous-Bois.

EN 2005, VOUS AVEZ ÉTÉ DÉSIGNÉ LAURÉAT NATIONAL DU PRIX TALENTS DES CITÉS, DANS LA CATÉGORIE CRÉATION, AVEC LE SÉNATEUR CHRISTIAN DEMUYNCK COMME PARRAIN ; CETTE RÉCOMPENSE A-T-ELLE MODIFIÉ LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE JEUNE ENTREPRISE ?

Cette récompense m'a d'abord permis de recevoir un prix de 10.000 euros, ce n'est pas négligeable. Mais c'est surtout la notoriété (j'ai été sollicité par de nombreux médias) et l'accompagnement du réseau qui s'en est suivi qui m'ont permis d'augmenter mon chiffre d'affaires. Les portes se sont ouvertes, avec l'administration, mes clients ou des entreprises comme la RATP. Sans ce prix, le démarrage de mon entreprise aurait été plus difficile. J'en tire donc une reconnaissance professionnelle mais aussi personnelle.

IMPLANTÉE EN ZFU, VOTRE ENTREPRISE BÉNÉFICIE DES EXONÉRATIONS FISCALES ET SOCIALES. CE DISPOSITIF VOUS A-T-IL PERMIS DE PÉRENNISER VOTRE ENTREPRISE ?

Le dispositif des ZFU n'a pas été un critère prépondérant de mon installation sur Aulnay-sous-Bois. Bien que l'entreprise bénéficie des exonérations, il faut reconnaître qu'elles sont difficiles à mettre en place à cause de la complexité administrative. Au plan social, j'ai embauché mon premier salarié en février 2006, après pratiquement deux ans d'activités ; aujourd'hui j'en ai deux. Je n'ai pas suffisamment de visibilité pour le moment pour mesurer l'impact des exonérations.



VOUS INTERVENEZ DANS LE RECYCLAGE DES DÉCHETS DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS. LES ENTREPRISES SONT-ELLES SENSIBILISÉES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Elles savent ce que c'est mais il reste encore un grand travail de sensibilisation. DI services intervient en matière de déchets toxiques (bouteilles de gaz, amiante, solvants). Nous dressons un bilan environnemental, accompagnons nos clients dans la gestion de ces produits et formons leur personnel.



ZOOM SUR...

AULNAY-SOUS-BOIS

(La Rose des Vents - Cité Emmaüs - Les Merisiers - Les Etangs)



D'une superficie de 197 ha, la ZFU d'Aulnay-sous-Bois s'étend sur les quartiers nord de la ville et couvre 16% de la superficie communale.

Avec 512 établissements recensés au 1^{er} janvier 2006 et cinq pôles d'activités, elle connaît une forte prépondérance d'activités de services (58.6%) et de commerce (27.7%), loin devant l'industrie (3.5%).

La proximité de l'aéroport Paris - Charles de Gaulle confère à Aulnay-sous-Bois un emplacement stratégique auquel s'ajoute un réseau important de dessertes routières (RN2), autoroutières (A1, A3 et A104) et ferroviaires (RER B). De grandes entreprises et des PME dynamiques (PSA, l'ORÉAL, Xerox,...) sont implantées dans les différentes zones d'activités de la ville d'Aulnay-sous-Bois.

La totalité du périmètre de la ZFU est concernée par le Programme de Renovation Urbaine (PRU) qui constitue un effort important afin de poursuivre le processus de normalisation des quartiers. Le budget est de 263 millions d'euros.

Enfin, pour accompagner la création et le développement des entreprises, la ville d'Aulnay a créé la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi (M2E) installée au cœur de la ZFU. Elle offre des solutions d'implantation aux entreprises par l'intermédiaire de la Pépinière d'entreprises (qui favorise l'accueil de jeunes entreprises de moins de deux ans) et de l'hôtel d'activités (pour l'implantation d'entreprises en développement). La réalisation prochaine du projet de création d'hôtel d'entreprises permettra d'accroître les possibilités d'accueil des entreprises en ZFU.



Maison de l'Entreprise et de l'Emploi

REPÈRES

Dans les 8 premières ZFU de Seine-Saint-Denis

34 alimentations générales ● **34** salons de coiffure
● **34** restaurations rapides ● **33** boulangeries
pâtisseries ● **30** pharmacies – parapharmacies ●
21 bars-café ● **20** restaurants traditionnels

(Source : bases de données Territem : Equipement commercial - CCIP - recensement 2005)

Lettre éditée en
partenariat avec



Zones Franches Actu, lettre trimestrielle est éditée par la CCIP, 27 avenue de Friedland - 75008 Paris • Directeur de la Publication : Nicolas Jacquet - Directeur de la rédaction : Christophe Mercadier • Rédacteur en chef : Christian Boyer • Ils ont participé : Maurice Queguiner, Dominique Villechenon, Habib Zrir • ISSN : en cours - Dépôt légal : 3^e trimestre 2006 • Conception et réalisation : CCIP/Imprimerie Les Bluets - 0012 - impression : France Repro • Photo : CCIP/Benjamin Teissèdre

BON À SAVOIR

Actualisation du plafond d'exonération de taxe professionnelle en ZFU

Le plafond d'exonération applicable aux entreprises en ZFU est porté, après actualisation en fonction de la variation des prix, à 343 234 euros, pour 2007.

Pour en savoir plus :

www.impots.gouv.fr

ou CCIP 93, 01 48 95 10 78, zfu93@ccip.fr

Concours d'entreprises en zone franche urbaine 2006

L'association nationale "ENTREPRENDRE VILLES ET QUARTIERS" organise un concours pour récompenser les porteurs de projet de création d'entreprises souhaitant s'implanter en ZFU et les entreprises déjà implantées en ZFU. La date limite du dépôt du dossier est fixée au 1^{er} décembre 2006.

Pour en savoir plus sur le règlement du concours et les dossiers de candidature :

www.eveq.org, rubrique « qui sommes nous ? »

ou CCIP 93, 01 48 95 10 78, zfu93@ccip.fr

SERVICES CCIP 93

Aujourd'hui la PME doit être équitable vis-à-vis de ses salariés et sous-traitants, et irréprochable sur le plan environnemental. S'engager dans le développement durable devient incontournable.

Afin de s'initier à cette démarche, les PME peuvent rejoindre Capital 2D, un réseau d'entreprises. Au programme : des réunions et des ateliers pratiques animés par un expert pour acquérir une méthodologie et échanger sur les bonnes pratiques.

Pour en savoir plus :

Service environnement et développement durable,
01 48 95 10 35, environnement93@ccip.fr

L'AGENDA CCIP 93

Lieu : 191 avenue Paul Vaillant Couturier à BOBIGNY

19 octobre 2006 (13h00-19h00) : Forum Export "Les nouveaux marchés d'Europe d'aujourd'hui et de demain"

Contact : 01 48 95 10 34 - export93@ccip.fr

24 octobre 2006 (15h00-18h00) : Quel avenir pour l'immobilier d'entreprises en Seine-Saint-Denis ?

Contact : 01 48 95 10 28 - economie93@ccip.fr

6 novembre 2006 (8h30-11h00) : réunion sur la loi de préemption sur les fonds de commerce

Contact : 01 48 95 10 37 - commerce93@ccip.fr

7 novembre 2006 (9h00-12h00) : Les rendez-vous de l'économie en Seine-Saint-Denis

Contact : 01 48 95 10 28 - economie93@ccip.fr

27 novembre 2006 (14h00-17h30) : réunion d'information "ZFU, entreprises et vie dans les quartiers"

Contact : 01 48 95 10 78 - zfu93@ccip.fr

CONTACT ZFU

CCIP Seine-Saint-Denis

Service commerce et politique de la ville

191 avenue Paul Vaillant Couturier
93000 BOBIGNY

tél. 01 48 95 10 78

e-mail : zfu93@ccip.fr

www.ccip93.fr